

ERASMUS avantages inconvénients

Par **Madmedroit**, le **13/07/2018** à **18:38**

Bonjour,

J'entre en L2 en septembre, et pour la L3 j'aimerais partir en érasmus pour améliorer mon anglais, avoir une autre vision du droit et vivre une nouvelle expérience.

Cependant, j'aimerais savoir si partir à l'étranger pour la L3 en droit est quelque chose de raisonnable.

Je me demande si cela va me fermer des portes pour le M1 (j'ai l'intention de faire un master droit des affaires), si les cours en anglais sont difficiles, s'il est nécessaire d'avoir un bon niveau d'anglais. Ou alors s'il vaut mieux tout simplement faire sa L3 en France.

Plus particulièrement, j'aimerais partir en Norvège à Oslo. D'autres pays comme la Hongrie, Chypre ou Pays Bas m'intéressent beaucoup moins.

Alors si quelqu'un peut me donner son avis, son expérience sur ERASMUS, c'est avec plaisir (je sais qu'il existe des discussions sur le forum à ce sujet, mais les réponses ne répondent pas totalement à mes interrogations, et puis peut être, de nouveaux étudiants qui ont fait érasmus pourront apporter leur avis).

Merci de vos témoignages et vos réponses,
Bonne soirée à tous !

Par **LouisDD**, le **15/07/2018** à **10:53**

Bonjour

[citation]Je me demande si cela va me fermer des portes pour le M1 (j'ai l'intention de faire un master droit des affaires)[/citation]

Globalement l'accès au M1 n'est pas soumis à une sélection, mais selon le nombre de place ou selon la fac (notamment Paris) il s'opère tout de même une sélection lors des demandes de transfert de dossier.

Je dis ça parce que pour certains, une année ERASMUS (qui d'ailleurs en fac de droit se fait sur 1 semestre maximum, à voir si c'est que dans ma fac ou non) c'est autant de temps et de maîtrise du droit qui est perdu. Donc oui ça peut être préjudiciable si vous partez sur une période où l'un des cours les plus important pour le M1 aurait dû vous être dispensé. Mais ça reste seulement l'avis qu'on m'a donné (profs) quand j'ai soumis l'idée de le faire.

Parce que pour moi c'est une expérience qui ne peut qu'être bénéfique. En plus avec votre volonté de faire du droit des affaires, aller à l'international et maîtriser correctement une ou plusieurs autres langues peut s'avérer fort intéressant pour un employeur ou un directeur de Master. Sans compter les rencontres enrichissantes et le réseau que vous allez sûrement pouvoir constituer sur place.

De mon côté on m'avait plutôt conseillé une année de césure. Mais je trouve ça moins intéressant (pas envie de "perdre" une année), et j'ai donc décidé de voyager sur mon temps libre (grande vacances et autres...)

Je finirais sur ce point par dire que le tout c'est de savoir vendre votre séjour ERASMUS comme un point fort, de justifier qu'il fait de vous un meilleur juriste qu'une personne qui ne l'a pas tenté, etc.

[citation]si les cours en anglais sont difficiles, s'il est nécessaire d'avoir un bon niveau d'anglais.[/citation]

Il faut pour partir dans certains pays passer un test de niveau de langue (TOIEC, TOEFL, B2...), donc un certain niveau est requis, ne serait-ce que pour ne pas être largué en cours et sur place.

Prenez le temps de réfléchir, mettez en balance le pour et contre de ce projet, voyez ce qui sera le mieux à la fois pour votre épanouissement personnel et pour votre projet professionnel...et puis y'a plus qu'à [smile4]

Par **Madmedroit**, le **15/07/2018** à **11:13**

Après pour le master, aller à Paris pourrait faire parti de mes projets. Enfin, il faudrait que je me renseigne sur les facs ayant un bon master droit des affaires. J'essaie parfois de voir sur les classements, mais chacun donne des classements différents donc il est difficile de savoir lequel dit vrai.

Dans ma fac, il est possible de partir une année entière, mais peut être que si je pars, il serait plus logique de partir uniquement au dernier semestre de la licence, comme ça au début j'ai au moins une bonne partie de l'enseignement de L3, ce qui est moins préjudiciable pour le M1.

Comme toi, une année de césure me donnerait l'impression de perdre un an. C'est pour ça que je préfère peut être partir durant mon cursus.

De plus, j'en ai parlé un peu autour de moi, et on me répond régulièrement que pour un employeur, une année d'ERASMUS est mieux vu que pour un recruteur de Master.

Oui, je pense passer le TOEFL, je tente de m'y entraîner cet été.

Par **LouisDD**, le **15/07/2018** à **11:25**

[citation]De plus, j'en ai parlé un peu autour de moi, et on me répond régulièrement que pour un employeur, une année d'ERASMUS est mieux vu que pour un recruteur de Master.[/citation]

J'ai eu exactement le même argument, le souci, c'est qu'on passe dans l'ordre devant le directeur de M2 puis devant l'employeur...

Pour ce qui est des classements des facs, tout est toujours très subjectif, de plus on ne sait jamais trop sur quel point c'est comparé. Le tout est de trouver un Master qui propose le programme qui vous plaira le plus, avec prise en compte également tout ce qui va être vie quotidienne (à Paris il faut mettre le prix pour vivre par exemple...)...

Par **Madmedroit**, le **15/07/2018** à **11:29**

C'est à réfléchir alors, car je ne veux pas être pénalisée pour le Master..

A tout hasard, tu connais des master droit des affaires réputés ?

En dehors de Paris, on me parle pas mal d'Aix en Provence avec le Master droit des affaires et fiscalité.

Paris oui, c'est un cout non négligeable..

Par **marianne76**, le **16/07/2018** à **14:37**

Bonjour

Les petites facs forment aussi de bons juristes vous savez.

Je rappelle que les professeurs en poste sont tous issus du même concours , la formation est identique et au demeurant très sélective.

L'avantage des petites facs, c'est que les professeurs sont en général très accessibles pour les étudiants, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on est dans une grande faculté comme Paris ou Aix

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/07/2018** à **14:52**

Bonjour

@marianne76 [img] <http://img7.xooimage.com/files//d/6/8/bravo-5ae4e.gif> [/img]

Par **Madmedroit**, le **16/07/2018** à **22:27**

Ah mais je n'en doute absolument pas, je suis dans une petite fac actuellement. Seulement, dans tous les cas je suis obligée d'avoir mon logement personnel pour les études, être dans une grande ville peut être un avantage en dehors des cours aussi. Donc autant choisir le master et la ville en parallèle.

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/07/2018 à 08:21

Bonjour

[citation] je suis obligée d'avoir mon logement personnel pour les études, être dans une grande ville peut être un avantage en dehors des cours [/citation]

Ben je crois que c'est tout l'inverse ! C'est plutôt le fait d'être dans une petite ville qui est un avantage car le coût de la vie est bien moindre par rapport à une grande ville.

Par **LouisDD**, le 17/07/2018 à 09:06

Je pense qu'il parlait essentiellement de l'animation qui en ville est quand même pas la même

Par **Isidore Beautrelet**, le 17/07/2018 à 09:14

Oui mais je pense que le critère n°1 pour choisir sa ville d'étude doit être le coût de la vie. Enfin, selon moi ...

J'imagine mal un(e) étudiant(e) dire :

Je galère pour payer mon loyer, je mange des patates ou de pâtes à tous les repas (quand je peux faire un repas). Pour le petit déjeuner j'essaye de m'incruster à tous les événements où il y a un accueil café-croissant.

Mais je m'en fou car tous les soirs je profite de la super ambiance de la ville !

Et puis même dans les petites facs il y a des associations étudiantes qui organisent des trucs sympas.

Par **marianne76**, le 17/07/2018 à 09:50

Bonjour

En tout cas sur Paris sauf à pouvoir bénéficier d'un logement universitaire les loyers sont inabordables. J'en parle en connaissance de cause pour y avoir logé ma fille (et pas dans le quartier latin) vu que son master ne se faisait pas en province.

J'ose même pas vous dire le prix.

A Aix ce n'est pas donné non plus, même si ce n'est pas comparable à Paris bien sur.

Dans une grande ville je ne pense pas qu'il y ait plus de relations estudiantines . J'y ai été étudiante et c'est un peu chacun chez soi, une fois les cours finis. Après on ne peut nier que

Paris offre beaucoup de possibilités de sorties et soirées mais encore faut-il que le porte monnaie suive

Par **Madmedroit**, le **17/07/2018** à **15:03**

En terme de richesse culturelle, être dans une ville plus grande ce n'est pas la même chose. Forcément que le cout du loyer est plus élevé si je prends un appartement en plein centre ville, sauf que c'est pas non plus ce que je demande. Tu peux très bien être logé à 15 minutes du centre ville, dans un appartement à un cout moindre et prendre les transports pour te déplacer (car les transports sont nombreux justement dans les grandes villes).

La je fais ma licence dans une petite université, mais voire autre chose durant mes études si j'en ai la possibilité peut être que bénéfique.

Et je fais pas des études uniquement pour les sorties, seulement quand le week end par exemple tu ne peux pas rentrer chez toi à cause de la distance, je pense que c'est appréciable d'être dans une ville ou tu peux trouver facilement des occupations.